

 BORDEAUX MÉTROPOLE	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 25 septembre 2026	N° 2026-395

Convocation du 18 septembre 2026

Aujourd'hui vendredi 25 septembre 2026 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Thomas CAZENAVE, Président

ETAIENT PRESENTS :

Mme Daphné ALATERNE, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Ariane ARY, M. Jean-Charles ASTIER, M. Christian BAGATE, M. Quentin BELAUBRE, Mme Isabelle BERRIÉ, Mme Claudine BICHET, Mme Nathalie BOIS HUYGHE, Mme Christine BOST, Mme Isabelle BOUDINEAU, M. Jimmy BOURLIEUX, M. Ludovic BOUSQUET, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, M. Eric CABRILLAT, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, Mme Chantal CHABBAT, Mme Jacqueline CHADEBOST, M. Gérard CHAUSSET, Mme Anne-Laure CHAZEAU, Mme Camille CHOPLIN, Mme Christelle COTTON, Mme Cécile DESJAMBES, M. Gilbert DODOGARAY, M. Jean-François EGRON, M. Olivier ESCOTS, Mme Catherine FABRE, Mme Anne FAHMY, Mme Vanessa FERGEAU-RENAUX, M. Maël FETOUH, Mme Hélène FLORIAN, M. Alain GARNIER, Mme Sophie GAUDRU, M. Yohann GIACOMETTI, M. Frédéric GIRO, M. Mathieu HAZOUARD, M. Marc KLEINHENTZ, M. Michel LABARDIN, Mme Nathalie LACUEY, M. Marc LAFOSSE, M. Henri LAGARRIGUE, M. Gwénaél LAMARQUE, M. Jérôme LAMBERT, Mme Yana LANGLOIS, M. Johnny LEBEAUPIN, Mme Harmonie LECERF MEUNIER, Mme Anne LEPINE, M. Mayeul L HUIILLIER, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Stéphane MARI, M. Jean-Claude MARSAULT, Mme Alexandra MARTIN, M. Thierry MILLET, M. Bruno NAULEVADE, Mme Laurence NAVAILLES, M. Pierre De Gaétan N JIKAM, M. Luc PASCAL, Mme Pascale PAVONE, M. David PENNETIER, Mme Juliette PEREZ, M. Jérôme PEScina, M. Stéphane PFEIFFER, M. Michel POIGNONEC, M. David POULAIN, M. Eric POUILLIAT, M. Philippe QUERTINMONT, Mme Valérie QUESADA, Mme Isabelle RAMI, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Bastien RIVIERES, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alexandre RUBIO, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Boubacar SECK, Mme Alexandra SIARRI, M. Georges SIMON, M. Serge TOURNERIE, M. Jean-Luc TRICHARD, M. Thierry TRIJOULET.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

Mme Céline BOUTE à Mme Anne LEPINE
M. Gerald CARMONA à Mme Géraldine AMOUROUX
M. Jean Francois CLEDEL à M. Marc LAFOSSE
Mme Laure CURVALE à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE
Mme Florence DAMET à M. Christian BAGATE
M. Stéphane DELPEYRAT-VINCENT à Mme Juliette PEREZ
M. Christophe DUPRAT à M. Eric CABRILLAT
Mme Véronique FERREIRA à M. Jean-Claude MARSAULT
M. Jeremy NICOL à M. Yohann GIACOMETTI
M. Taner OZKOSAR à Mme Cécile DESJAMBES
M. Eric OZOUX à M. Mayeul L HUIILLIER
M. Jean-Jacques PUYOBRAU à M. Philippe QUERTINMONT
M. Fabien ROBERT à Mme Ariane ARY
M. Jean-Marie TROUCHE à Mme Karine ROUX-LABAT
Mme Ariane VAN GHELUE à M. Georges SIMON

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

Accusé de réception en préfecture
033-243300316-20260925-lmc1119640-DE-1-1
Date de télétransmission : 02/10/2026
Date de réception préfecture : 02/10/2026
Publié : 02/10/2026

 BORDEAUX MÉTROPOLE	Conseil du 25 septembre 2026	Délibération
	ADG Patrimoine Végétal et Biodiversité Direction Ressources ADG PVB	N° 2026-395

**Parcs cimetières métropolitains - Rachat de 13 caveaux par le budget principal -
clôture du budget annexe caveaux - Décision - Autorisation**

Monsieur Emmanuel SALLABERRY présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Bordeaux Métropole a créé le 1er janvier 1997 un budget annexe pour assurer le suivi de la comptabilité de l'activité de fabrication et de vente de caveaux.

À la suite des évolutions de la réglementation funéraire et environnementale, Bordeaux Métropole a cessé depuis plusieurs années la construction de caveaux neufs. La disparition progressive de cette offre est désormais compensée par la création d'enfeus (caveaux hors sol), dont la gestion administrative et financière relève désormais du budget principal et non plus du budget annexe des caveaux.

Aussi, il vous est proposé d'une part le rachat du stock résiduel de caveaux par le budget principal et d'autre part la clôture de ce budget annexe.

Le stock résiduel de caveaux est composé de 7 caveaux de 2 places et de 6 caveaux de 4 places de la série O au parc cimetière rive gauche. Au vu des tarifs applicables au 1er janvier 2026, le coût unitaire d'un caveau 2 places s'élève à 2 805 euros hors taxes et celui d'un caveau 4 places à 3 152,50 euros hors taxes. Par conséquent, le montant de rachat par le budget principal des 13 caveaux du budget annexe caveaux s'élève à 38 550 euros HT soit 46 260 euros TTC.

À la suite de ce rachat, le budget annexe caveaux n'ayant plus d'activité de fabrication et de vente de caveaux, il vous est proposé de le clôturer au 31 décembre 2026.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole

VU la délibération n°97/1068 en date du 28 novembre 1997 relative à la création d'un budget annexe caveaux,

VU la délibération n°2025-533 du 5 décembre 2025 Tarifs et redevances des services publics pour 2026 -décision-autorisation,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDÉRANT la cessation de l'activité de fabrication et de vente de caveaux par Bordeaux Métropole,

DECIDE

Article 1 : de transférer, du budget annexe caveaux au budget principal, le stock résiduel de 13 caveaux pour un montant de 38 550 euros HT,

Article 2 : d'imputer cette dépense sur les crédits prévus au budget principal, compte 21316, fonction 020, pour un montant de 46 260 euros TTC,

Article 3 : d'imputer cette recette sur les crédits prévus au budget annexe caveaux, compte 701, pour un montant de 38 550 euros HT,

Article 4 : d'acter la clôture du budget annexe caveaux au 31 décembre 2026,

Article 5 : d'autoriser la reprise en 2027, sur le budget principal, des résultats constatés au compte financier unique 2026 du budget annexe caveaux,

Article 6 : d'autoriser le Président ou son représentant délégué à engager les démarches nécessaires à la clôture du budget annexe caveaux.

Résultat du vote : Adoptée à l'unanimité.

Pour : 104

Contre : 0

Abstention : 0

Non-participation au vote : 0

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 25 septembre 2026

Par le/la secrétaire de séance, Signé numériquement le 01/10/2026 Par Emmanuel SALLABERRY Vice-président 	Pour expédition conforme, Signé numériquement le 02/10/2026 Par Thomas CAZENAVE Président 
--	--